Pour l'accès de tous à un logement !

Pétition adressée aux employeurs du secteur des activités postales et de télécommunications d'Île de France, au préfet de région, aux organismes du 1%

En signant cette pétition, nous exigeons :

- **La construction de logements sociaux de qualité à la hauteur des besoins.**
- **L'accès à un logement stable et autonome pour tous, neuf ou rénové, pour une quittance *(loyers + charges)* ne dépassant 20% du revenu.**
- **Un grand service public de l'habitat et du logement.**

Ces 3 exigences sous-tendent la transparence sur la gestion et l'attribution des logements, la réhabilitation des logements insalubres, la réquisition des logements vides appartenant aux institutionnels, l'abrogation de la loi Boutin, le renforcement du rôle des CE et des organisations syndicales dans la gestion des fonds du *« 1% logement »*, qui doivent être utilisés pour la satisfaction des besoins des salariés.

Entreprise, site, département :	

NOM	PRÉNOM	SIGNATURE

Nous vivons les difficultés de logement au quotidien, mais savez-vous que :

- 84% des jeunes de 18 à 24 ans sont favorables à la réquisition par les pouvoirs publics des logements privés inoccupés.
- 8% des communes d'Ile de France concentrent 60% des logements sociaux.
- Les spéculateurs immobiliers français vont bénéficier de 11 milliards d'exonération fiscale en 2010, alors que 10 millions de français sont mal logés et que 5 millions de locataires ont été virés en 13 ans !
- 46% des salariés franciliens de France Télécom sont locataires, les 2/3 vivant dans un logement social, dont la moitié via le *« 1% logement »*.
- 4601 postiers franciliens ont demandé un logement à La Poste en 2008.
- Fin 2008, il y avait 1662 demandes de logement en instance à France Télécom en Île de France.
- En 2006, les locataires du 76 rue Stendhal, Paris 20ème, ont lutté et gagné le retrait du projet vente à la découpe, qui aurait eu pour effet de les déloger. Parmi eux, des salariés et des retraités de France Télécom et de La Poste.
- La Poste vend ses logements sociaux, déjà 15 immeubles "vendus" à Toit et Joie *(seule la CGT a voté contre cette cession au CA de La Poste)* et 18 autres immeubles concernés à Paris et IDF, soit 851 logements. Cela sans contrepartie et comme conséquence aucun postier ne sera logé dans ce patrimoine pendant 20 ans !
- De 1989 à 2003, le nombre de logements construits en Ile de France a chuté de 61.000 à 32.000 par an. Après la reprise de la construction observée entre 2004 et 2007, l'évolution est redevenue négative.
- Avec la rénovation urbaine, qui démolit plus qu'elle ne reconstruit, avec un important financement du 1%, il y avait en 2008 13.679 logements sociaux en moins par rapport à 2006 !

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT
UNION REGIONALE CGT-FAPT ILE DE FRANCE - Tour Onyx - 10 rue Vandrezanne - 75013 PARIS
CCP PARIS 1 883 87 Z - Téléphone : 01 53 62 81 60 - Télécopie : 01 53 62 81 78 - EMail : urif.cgt.fapt@orange.fr